

Procès-verbal de l'Assemblée régionale d'automne de la Région 7 Nord vaudois

tenue au temple de Grandson, le jeudi 14 novembre 2019

- Assemblée convoquée le 1^{er} novembre 2019
- Présidée par : Frans van Binsbergen, pasteur, Yvonand, président de l'AR

18h30 – Accueil de la paroisse de Grandson avec apéritif dînatoire : qu'elle soit chaleureusement remerciée !

19h15 – Culte, présidé par Suzanne Jaccaud Blanc (ministre Grandson)

20h – Assemblée

1. Ouverture

« Gens extraordinaires dans une assemblée ordinaire ! Bienvenue. »

Appel : 28 présents (sur 36 en fonction) – quorum atteint (19).

Excusés :

- Clara Vienna, Formation et Accompagnement
- Claude Bally, L'Arnon
- Anne-Christine Rapin, Montagny-Champvent
- Jean-Luc Gauchat, Yverdon-temple
- Gilda Genillod, Yvonand
- *Paul Schneider, invité*

Absents :

- Marie Haarpaintner, Balcon du Jura
- Frédéric Steinhauer, Balcon du Jura
- Thérèse Aubert, Présence et Solidarité

Installation de quatre délégués absents à la séance constitutive (Béatrice Decollogny/Yverdon-Temple, Michel Hügi/Yverdon-Fontenay-Les Cygnes, Ginette Mingard/Yvonand, Yves Volet/Yverdon-Temple).

Demande du président : que les invités se rassemblent sur le même banc. Ce qui se fait.

Ordre du jour adopté.

2. Adoption du PV de l'Assemblée régionale constitutive du 23 mai 2019

Adopté à l'unanimité.

3. Présentation et adoption du Budget 2020 Région 7 et des Contributions paroissiales

Chantal Bujard Bovey (CR) Budget : encaissement de 30'000 francs de contributions, secrétariat rémunéré à hauteur de 6'000 francs. Le reste sensiblement semblable.

Budget déficitaire au profit du nouveau programme de catéchisme. Budgets des services communautaires déficitaires aussi.

Chantal Aebi (Commission de gestion) : la CoGest a examiné le budget et approuve la décision sur le projet activité jeunesse et la rémunération du secrétariat. Trouve le budget réaliste et avisé. Son déficit est lié à des projets novateurs.

Alain Ledoux (Pomy-Gressy-Suchy) fait une proposition d'amendement : 2020 = année charnière – diminution dotations – poste jeunesse disparaît – injuste pour Samuel Gabrieli et pour les jeunes. Créer davantage de solidarité en Région. Cela doit se refléter dans le budget – ajouter la création d'une ligne budgétaire de 20'000.- pour les projets dans la « transition dotation ». Pas forcément dépensés, mais disponibles. Financement de ces 20'000.- : les paroisses paient 54'000.- de moins à l'Eglise cantonale et pourraient redonner 10'000.- en

augmentant les contributions paroissiales. Deuxième moyen : capital de la Région est à 104'000.-, et des fonds spécifiques à plus de 200'000.-. Ne pas le laisser dormir avec des taux d'intérêt négatif. Donc accepter un déficit supplémentaire de 10'000.-.

Erwin Stucki (*Conseil régional*) : on aurait mauvaise grâce à refuser des ressources supplémentaires, mais il y a les situations difficiles de plusieurs paroisses, réaugmenter la contribution est inapproprié.

François Lemrich (*CR*) : ressources humaines : encore aucun poste n'a été supprimé. La dotation va être diminuée l'été prochain. Estimation à 1,5 probable, mais pas officiellement connue.

Christophe Collaud (*CR*) : proposition généreuse pour le Conseil régional ! Il y a déjà des projets dans le budget pour la jeunesse et pour dégager les ministres (secrétariat).

Claude-Cécile Bettex (*Yverdon-Fontenay-Les Cygnes*) : le projet, pour 20'000.-, est extrêmement vague. La solidarité des paroisses s'exerce en libérant des ministres de certaines tâches pour donner des coups de main (Arnon et jeunesse).

Alain Ledoux (*PGS*) : on peut répartir les forces pastorales en fonction des besoins, mais ça a des limites. L'idéal serait d'embaucher des animateurs jeunesse, et autres, qui coûtent moins cher que les ministres. Cette ligne budgétaire ajoutée signifierait : avoir la possibilité de mettre en œuvre au fur et à mesure des solutions qui se trouveraient.

Suzanne Poget (*Montagny-Champvent*) : 1'000.- de plus par paroisse ? Difficile pour certaines.

Béatrice Decollogny (*Yverdon-Temple*) : pour éviter que les paroisses aient de l'argent supplémentaire à sortir. Couper la proposition en deux : un déficit supplémentaire peut être accepté pour 10'000.- sur le capital – les paroisses seraient sollicitées ensuite si nécessaire. *Cela devient un sous-amendement.* Retiré après la prise de parole d'Erwin Stucki ci-dessous.

Christophe Collaud (*CR*) : engager quelqu'un, c'est possible si on le fait dans la durée, pas seulement pour une année.

Jacqueline Serex (*Présence et Solidarité*) : ce soir, on n'a pas les compétences pour se prononcer sur le fond – et de tels amendements devraient être annoncés à l'avance.

Erwin Stucki (*CR*) : on anticipe sur les points suivants de l'ordre du jour, et sur le travail du Conseil régional. Attendre l'assemblée de printemps, qui viendra avec des projets et des demandes financières préparées.

Votation sur l'amendement : 2 pour, 8 abstentions, 16 contre. L'amendement au budget est refusé.

Retour au budget tel que présenté : pas de questions – accepté à l'unanimité.

4. Election complémentaire d'une déléguée ou d'un délégué laïque au Synode

Sylvie Arnal, de la paroisse de Fontenay-les Cygnes est présentée par Sylvie Arnaud (!). Née au Mans en 1972, arrivée en Suisse en 2006. Enseignante. Née catholique, a participé aux jeunes Focolari, puis s'est rapprochée de la sensibilité protestante, est entrée dans le protestantisme à son mariage à Fontenay-les-Cygnes. Trois filles. Engagée comme monitrice du culte de l'enfance.

Il n'y a pas d'autre candidature.

On procède à l'élection (vote à bulletin secret non demandé)

Sylvie Arnal est élue à la majorité moins une abstention. La délégation de la Région 7 au Synode est au complet.

5. Information sur les travaux du Synode

Sylvie Arnaud informe.

La nouvelle équipe du Conseil synodal (CS) bénéficie d'un coefficient de sympathie élevé. Mais elle était attendue au premier Synode ordinaire de la législature, qui s'est tenu les 8 et 9 novembre au Parlement.

Le CS a partagé son enthousiasme et sa joie à découvrir les autres membres de l'équipe ainsi que les différents collaborateurs ; mais il n'a pas tu la difficulté et l'énormité de la tâche qui l'attend. « Complexité » a été un mot récurrent durant la session.

Dans la nouveauté : le travail en binôme des conseillers synodaux dans chaque dicastère.

La lourdeur institutionnelle, organisationnelle, structurelle de l'EERV est connue. Il s'agira, durant la législature de trouver des façons d'alléger, de simplifier la structure, tout en garantissant les processus démocratiques qui font la force de nos Eglises réformées.

Le Bureau du Synode a proposé un temps de formation aux processus synodaux afin d'offrir aux délégués une base commune, un référentiel commun favorisant un travail harmonieux.

Présentation, temps d'échange par groupes sur des situations concrètes, puis synthèse en plénum semblent avoir été appréciés.

Deux élections complémentaires ont déjà dû avoir lieu. Et le pasteur Alain Ledoux a ainsi été élu à la Commission de gestion.

La fiduciaire BDO SA à Epalinges a été nommée comme organe de contrôle financier de l'EERV. Dans le rapport du Conseil synodal, le budget présentait un déficit de 1'125'300 CHF.

Bonne nouvelle, le déficit ne s'élève finalement « qu'à » 625'300 CHF, en raison d'une adaptation des charges salariales de 500'000 CHF.

Le Synode a également reçu un certain nombre d'informations :

- Du vice-doyen de la FTSR (Faculté de théologie et de sciences des religions).
- De la part du CS concernant entre autres l'avancement du dossier catéchèse. Lien → ancrage → engagement. Développement réseaux famille et jeunesse

L'ensemble du synode s'est déroulé dans une atmosphère sereine et très agréable.

6. Message du Conseil synodal (CS)

Vincent Guyaz : reconnaissance, amitié et salutations du CS. Région de son enfance et de sa jeunesse. Beaucoup de reconnaissance pour la bienveillance et la sympathie qui entourent le nouveau Conseil synodal, et vraie communion spirituelle. Tempo soutenu depuis septembre. Il a été marquant de faire une retraite de deux jours, pour travailler et se mettre d'accord sur les enjeux fondamentaux, et pour être une équipe qui fonctionne (vision claire, valeurs partagées, spiritualité, convivialité, attention à la sécurité psychologique des uns et des autres, implication de chacun). En résumé : les trois « P » : Protection (permettre à l'autre d'être bien, maison des Cèdres, lieux d'Eglise, respect) – Permission (permettre à l'autre et aux communautés d'avoir des compétences) – Punch (retrouver souffle et « pêche » dans tous nos lieux).

Il y a des choses qui n'ont pas de solution, sinon à trouver ensemble.

Formulation d'objectifs. Une rencontre d'une journée avec les chefs d'offices, de services, les coordinateurs, etc., a eu lieu fin octobre ; étapes suivantes : février – même équipe pour poursuivre le travail de formulation des axes de forces, les priorités, les essentiels ; puis Synode de mars de travail collectif et d'appropriation, ce à quoi nous adhérons ensemble. A venir : les dotations – la réelle difficulté est écart entre la dotation (théorie des postes et du budget) et la réalité des effectifs. Le palier de diminution de l'été prochain : il faudra faire avec les effectifs réels. La nouvelle catéchèse va changer les priorités. Ne pas tout fixer maintenant. Image : dans la lettre aux Ephésiens, image du corps – rôle des jointures et des articulations – ceux qui portent la Parole ne doivent pas être trop chargés, mais allégés, et pas pressés d'aller trop vite.

7. Informations du Conseil régional (CR)

Erwin Stucki : nouveau Conseil élu au printemps s'adresse pour la première fois à l'Assemblée régionale.

Satisfactions :

- Essor remarquable des activités jeunesse dans notre Région. Initiative originale. Adhésion aux valeurs de l'Evangile par différents moyens. L'acceptation du budget permet de poursuivre le projet sur trois ans.
- Fêtes de paroisse, occasions de partage dans la convivialité et motivation des paroissiens.

Préoccupations :

- Fait que la paroisse de l'Arnon soit sans ministre.
- Départ de Clara Vienna, ministre jeunesse. A déplacé des montagnes avec Samuel Gabrieli.
- Manque de membres laïques dans les Conseils Présence et Solidarité et Formation Accompagnement.
- Finances : pour l'an prochain, demande de financement aux différents offices et services.

An prochain :

Le Conseil régional répartira les activités entre les paroisses et les Services communautaires. Intensifiera le dialogue avec les Conseils. Les Assemblées paroissiales seront l'occasion d'écoute et de dialogue. Est-il risqué d'imaginer l'Assemblée régionale comme lieu de réflexion, spiritualité, vie ?

8. Présentation d'une thématique par le Conseil régional et temps d'échange

Christophe Collaud (CR) : volonté que l'Assemblée régionale ait sa place dans les discussions, priorités, etc. Faire avec 200% qui manquent en 2020. Comment agir régionalement. Fixer priorités et les axes de force. Un temps pour dire ces choses-là est ouvert. Cela sera repris ensuite par le CR.

François Lemrich (CR) : les AR sont pour beaucoup de gens des machines à avaliser des chiffres et des rapports. Au contraire, on prend un temps de bourse aux idées.
Silence.

Président : ce n'est pas qu'il n'y ait pas d'idées (il y a eu débat plus tôt !), mais il est tard...

Claude-Cécile Bettex (YFLC) : nouveau projet de catéchisme – rencontre des catéchumènes ravis de pouvoir choisir des activités, mais il leur est difficile de choisir s'ils ne sont pas en groupe, et ils perdent leur groupe en s'inscrivant à des activités différentes ; il faudrait pondérer pour que les paroisses ne perdent pas l'insertion des groupes de jeunes dans les activités paroissiales. Garder cette vision : comment cela s'insère-t-il dans les paroisses et dans l'environnement familial et local ?

Sophie Maillefer (CR à titre personnel) : elle vit la réforme du catéchisme de manière concrète – cheval à Cronay (6 catéchumènes) – sa préoccupation est de transmettre l'évangile avec des partenaires autres. Ça devrait être la préoccupation générale de tout le monde. Participer en tant qu'animateurs-jeunesse aux réflexions du CR : on nous a délégué une tâche immense et on se sent seuls. Questions de fond se posent dont on ne s'était pas rendu compte avant d'arriver sur le terrain, on ne peut pas tout faire à l'émotion, il faut du contenu, de la base à donner aux jeunes pour qu'ils se construisent.

9. Propositions individuelles et divers

- **Anne Tesauri** (BdJ) : souci du Balcon du Jura – 58 personnes seulement à la Marelle – ont eu beaucoup de plaisir, mais y réfléchir en Conseil régional. Peut-être il vaudrait mieux l'accueillir deux fois en Plaine : personne ne monte à Sainte-Croix !
- **Thierry Baldensperger** (CR) : ce samedi à 18h → « monter » à Chêne-Pâquier pour la Marelle !
- **Jacqueline Serex** (PS) : marché de Noël à PaviSud le 30 novembre.
- **Conseil régional** : remet une attention à Samuel Gabrieli pour la naissance de Daphné.

10. Prochaine AR

La prochaine assemblée régionale aura lieu **le jeudi 12 mars 2020**, dans la paroisse de L'Arnon. [Remarque du président pour l'AR : réfléchir à des locaux plus agréables qu'une église pour des assemblées].

Le culte régional de l'Ascension du **jeudi 21 mai 2020** sera célébré dans la paroisse de Montagny-Champvent.

L'Assemblée est levée à 21h28 – suivie de quelques minutes de présentation du voyage dans les Cévennes organisé par Thierry Baldensperger et quelques autres pour la Région.

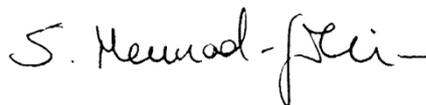
Bonvillars, le 15 novembre 2019

Le président

La secrétaire



Frans van Binsbergen



Sophie Mermod-Gilliéron